



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Bilan de l'expérimentation du service national universel

Question écrite n° 23255

### Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'expérimentation préfigurant le service national universel (SNU). En effet, l'été 2019 a vu la mise en œuvre de la première expérimentation du service national universel tel que l'a voulu et imposé le président de la République. Cette expérimentation a sans doute apporté de nombreux renseignements sur l'utilité réelle d'un service national universel et sur les modalités d'organisation qui pourraient permettre d'en faire autre chose qu'une période inepte où l'on fait miroiter à des jeunes gens frais émoulus que la discipline militaire est une fin en soi et non le moyen d'emporter la décision dans une confrontation armée. Parmi ces leçons, figure sans doute le fait qu'il n'est pas prudent de demander à des adolescents de se tenir longtemps debout, en plein soleil, par de fortes chaleurs, le risque de malaise croissant directement en fonction de la chaleur, de l'exposition au soleil et de la durée de la station. Il sera, sans doute, également trouvé une solution au problème que ne manquera pas le fait que le Gouvernement ait choisi, pour l'instant, de ne pas offrir de reconnaissance à l'objection de conscience des futurs appelés et de leurs responsables légaux. Il souhaiterait aussi savoir si les conditions d'hébergement, d'encadrement et de financement ont pu être précisées grâce à cette expérimentation. M. le député souhaite notamment connaître la part du budget de la défense qui risque d'être grevée par le SNU. Finalement, il souhaite qu'il veuille bien publier l'ensemble des documents qui servent à établir le bilan de cette première expérimentation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bastien Lachaud](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23255

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale et jeunesse \(M. le secrétaire d'État auprès du ministre\)](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er octobre 2019](#), page 8413

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)